

# MAILLY & LE CANVA MAI 44

## Histoire religieuse de la commune

## Sommaire

1. Le village et ses édifices religieux .....	3
a. Le prieuré .....	3
b. Les églises.....	4
c. La Chapelle de Sainte Tanche .....	4
2. Les aspects religieux et le contexte militaire.....	6
a. La chapelle russe de la première guerre mondiale.....	6
b. La cérémonie d'avril 1944.....	6
C. La chapelle Saint Christophe (et le monument aux morts en opérations extérieures)Deux articles de l'est-éclair .....	7

## 1. Le village et ses édifices religieux

### a. Le prieuré

On trouve trace de ce prieuré dans la Nouvelle revue de Champagne et de Brie. Le document précise que :

« Guy Ier, seigneur de Dampierre, de Saint-Dizier, de Moeslain et de Saint-Just, donne le jour de Noël 1118 le lieu-dit de Perthes à l'évêché de Troyes pour y bâtir une église prieurale ». Le lieu concerné est dénommé Romaincourt, lié à Mailly (article consacré à la maison de Dampierre Saint-Dizier ; Nouvelle revue de Champagne et de Brie. N.p., Revue de Champagne et de Brie, 1884, p. 16).

Le prieuré est également mentionné en faisant référence à la commune. C'est ainsi que le prieuré de la Perthe apparaît comme étant dédié à Notre-Dame, sur le territoire de Romaincourt, ou petit Mailly, doyenné d'Arcis, prieuré de l'ordre de Saint-Benoît, dépendant de l'abbaye d'Auchy-les-moines (Pas-de-Calais) (Lalore, Charles. Liste des prieurés, commanderies & hôpitaux de l'ancien diocèse de Troyes: d'après le pouillé de l'évêché de 1761. France, L. Frémont, 1886, p. 16).

En 1118 le prieuré a une reconnaissance politique directe, « *Guy Ier, seigneur de Dampierre, de Saint-Dizier, de Moeslain et de Saint-Just, donne le jour de Noël 1118 le lieu-dit de Perthes à l'évêché de Troyes pour y bâtir une église prieurale* ».

Cinq années auparavant, le lieu en question a déjà fait l'objet d'une répartition du point de vue religieux cette fois. On en trouve les principaux aspects dans *l'histoire de l'abbaye d'Auchy les moines*, ouvrage publié en 1875<sup>1</sup>. Plusieurs documents évoquent l'histoire du prieuré et ses évolutions dans le temps. On note surtout la présence significative des prieurs détachés par l'abbaye initiale et les conséquences sur l'ensemble du territoire, y compris la cure de Mailly.

« *Une bulle de Callixte II, datée de 1113, assura à l'abbé Odon d'Auchy et à ses successeurs, la possession du prieuré de Perthes, situé au diocèse de Troyes, en Champagne (voir pièce justificative numéro sept). Il était situé dans la paroisse de Romaincourt est desservi le plus ordinairement par l'un des religieux d'Auchy. Ce bénéfice valait 1500 au siècle dernier. Ce pape déclara en même temps qu'il prenait le monastère sous sa protection* ».<sup>2</sup>

« *Le pape Adrien IV confirma à l'abbé d'Auchy le patronage de Mailly en Champagne, dépendant du prieuré de Perthes (27 février 1159 – pièce justificative numéro 18)* »<sup>3</sup>

« *En 1170, le pape Adrien confirma à l'abbaye d'Auchy la possession de l'église de Mailly* ».<sup>4</sup>

L'église de Mailly dépend du prieuré de Perthes en 1202.<sup>5</sup>

<sup>1</sup> Adolphe de Cardevacque, *Histoire de l'Abbaye d'Auchy les moines*, Arras, Sueur-Charruet, libraire éditeur, 1875

<sup>2</sup> Cardevacque, *Histoire de l'Abbaye d'Auchy les moines*, op. cit., p. 49.

<sup>3</sup> Cardevacque, *Histoire de l'Abbaye d'Auchy les moines*, op. cit., p. 53.

<sup>4</sup> Cardevacque, *Histoire de l'Abbaye d'Auchy les moines*, op. cit., p. 58.

<sup>5</sup> Cardevacque, *Histoire de l'Abbaye d'Auchy les moines*, op. cit., p. 62.

1236 : Guy de Joinville cède aux religieux d'Auchy son domaine aux alentours du prieuré de Perthes<sup>6</sup>.

24 juillet 1454 : le pèlerinage de la Perthes est suivi par une confrérie créée par le seigneur de Dampierre, Waleran de Châtillon<sup>7</sup>.

#### b. Les églises

En 1896, les deux églises sont mentionnées comme étant rattachées à Mailly (commune de 545habitants). Le document précise une église du grand Mailly, du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, et une église du petit Mailly ou Romaincourt, du XI<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>.

Les deux églises sont décrites en détail dans le Répertoire archéologique du département de l'Aube<sup>9</sup> :

*« époque romaine. Au lieu-dit sainte Suzanne, au sud-est du village, on a trouvé en juin 1830, dans une cloche de fer, un vase de verre blanc contenant neuf bagues et quatre colliers Moyen Âge. Église paroissiale de Saint Martin du grand Mailly ; la nef et les piliers qui supportent la tour centrale datent du XI<sup>e</sup> siècle, le reste du XVI<sup>e</sup> siècle. Plan en forme de croix latine. Longueur 32,70 m ; largeur, transept, 16,40 m, nef, 7,10 m ; hauteur, abside et transept, 7 m, nef, 6 m. Abside, cinq pans percés de 7 fenêtres ; sa voûte s'est écroulée. Transept, deux collatéraux et deux travées, voûté. Nef non voûtée, fenêtres élargies. Flèche centrale octogone, en bois, hauteur à partir du sol, 40 m.*

*Église de Saint Jean-Baptiste de Romaincourt ou du petit Mailly, XI<sup>e</sup> siècle. Une nef, quatre travées ; la première, à l'est, en forme de rectangle, sert de sanctuaire, 5 m de large ; les deux suivantes, 5,40 m et la dernière 6,70 m. Longueur 18,80 m ; hauteur moyenne, 6 m. Le sanctuaire, percés à l'Orient de deux Lancettes et voûté ainsi que les deux travées suivantes. Les deux travées centrales accompagnées au sud d'une chapelle du XVI<sup>e</sup> siècle ».*

#### c. La Chapelle de Sainte Tanche

Une chapelle existe actuellement en l'honneur de Sainte Tanche, à côté de Lhuître, à l'extérieur du camp militaire.

Elle a été construite entre 1811 et 1812, sur les lieux mêmes du martyr de la sainte, si on en croit la légende.

Selon celle-ci, le 10 octobre 637, les parents de Tanche se rendent seuls chez le parrain de leur fille. Celui-ci souhaite la voir et envoie un de ses serviteurs la chercher. Alors qu'ils reviennent, le serviteur fait des avances à l'adolescente, qui est âgée de 16 ans et qui a fait vœu de se consacrer au service du seigneur. Elle essaie de s'échapper, n'y parvient pas, et au bout d'une lutte, est grièvement blessée. Le serviteur finit par lui trancher la tête avant de s'enfuir.

<sup>6</sup> Cardevacque, *Histoire de l'Abbaye d'Auchy les moines*, op. cit., p. 72.

<sup>7</sup> *Revue de Champagne et de Brie* histoire biographie archéologie documents inédits bibliographie beaux-arts tome vingtième dixième année. deuxième semestre Arcis - Sur - Aube Léon Frémont, imprimeur-éditeur, place de la halle 1886, p. 267

<sup>8</sup> Joanne, Paul. *Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies*. N.p., Hachette et Cie, 1896, p. 2398

<sup>9</sup> *Répertoire archéologique du département de l'Aube*, Paris imprimerie impériale 1869, p. 4-5

La vierge martyre se relève alors, prend sa tête entre ses mains et se met en marche vers Lhuître. Elle s'arrête avant d'arriver au village, à côté d'un buisson d'aubépines, rend son âme à Dieu, tandis que la tombe se creuse.

Après s'être refermée, la tombe se recouvre d'un massif de ronces et d'aubépines.

Le document le plus ancien concernant le lieu d'édification de la chapelle remonte au 12 août 839. À cette date, le roi de France, Charles le chauve, remet par un diplôme plusieurs territoires qu'il possède dans ce secteur géographique. Il s'agit du village de Mailly, du village et de la chapelle de Saint-Étienne, près de Saint-Ouen, et de la chapelle dédiée à Saint Tanche. Toutes ces propriétés sont remises à la cathédrale de Chalons à la demande de l'évêque Erchenrad.

Un culte s'établit à partir du XIIe siècle.

On trouve en particulier cinq grands pèlerinages annuels qui se tiennent à la chapelle, qui a été érigée sur les lieux du martyr. Il s'agit du jour de sa fête, du jour de l'octave, de la mi-carême, du lundi de Pâques et du lundi de Pentecôte.

La chapelle érigée en souvenir du miracle est dénommée chapelle du Bochet ou Bouchet (c'est-à-dire bosquet).

Plusieurs chapelles ont été élevées successivement en mémoire de la sainte.

La première qui est de nouveau consacrée par la visite de l'évêque de Troyes, Jean Léguisé, en 1442, est détruite après la révolution. En 1797, la chapelle a été vendue et déclarée propriété nationale. Elle est démolie en 1808.

Une nouvelle chapelle est construite entre 1811 et 1812, elle conserve le puits qui existait initialement. Une croix de pierre est ajoutée en 1846, sur le lieu-dit l'orme de la pierre, lieu du martyr de la sainte. La tête de Saint Tanche est conservée à l'église de l'huître.

Pour les références, on peut consulter :

*Mélanges Liturgiques relatifs au Diocèse de Troyes* par M. L'abbé Ch. Lalore Chanoine titulaire de la Cathédrale de Troyes Ancien Professeur de Théologie au Grand Séminaire de cette ville, Membre de la Société Académique de l'Aube 1re Série, Troyes, J. Brunard , Imprimeur - Editeur, 83 rue Urbain IV, 1891, p. 247 et suiv.

<https://www.jschweitzer.fr/la-religion/saints-de-l-aube/sainte-tanche/>

## 2. Les aspects religieux et le contexte militaire

Le village de Mailly-le-camp, dans son histoire, est marqué par plusieurs événements qui témoignent des liens entre les aspects religieux et militaires. Durant la première guerre mondiale, une chapelle orthodoxe est érigée par les membres d'un corps expéditionnaire russe. Durant la seconde guerre mondiale, une cérémonie religieuse devient le théâtre d'un affrontement tendu avec l'occupant. Enfin, des opérations militaires plus récentes conduisent à l'édification d'un lieu religieux en lien avec le monument aux morts en opérations extérieures.

### a. La chapelle russe de la première guerre mondiale

Durant la première guerre mondiale, un corps expéditionnaire russe a participé au combat en Champagne.

Une brigade a été stationnée pour un temps au camp de Mailly. En avril 1916, une chapelle en bois a été érigée pour permettre la tenue de cérémonie orthodoxe (voir les cartes postales et les photos dans la base numérisée). Ce bâtiment avait été décoré par l'artiste Dimitri Stellests, qui figurait parmi les soldats russes.

### b. La cérémonie d'avril 1944

Un événement intervenu dans les quelques jours qui ont précédé le bombardement du camp de Mailly s'inscrit à la fois dans l'histoire religieuse et dans l'histoire militaire du village

Selon plusieurs témoignages d'habitants de la région, la DCA a été amenée à tirer sur des avions américains, des forteresses volantes. Deux avions ayant été touchés, les équipages se sont éjectés et sont descendus en parachutes.

Quatre aviateurs ont été tués, abattus alors qu'ils se trouvaient encore dans les airs. Les soldats allemands qui ont récupéré les corps ont enlevé les uniformes et ont déposé les cadavres devant la mairie.

En retour, sous l'impulsion du curé du village et du maire, Arthur Quantin, et avec le soutien d'une bonne partie de la population, une cérémonie religieuse a été organisée pour procéder à l'inhumation.

Les événements qui suivent sont perçus de manière différente au regard des témoignages (les faits sont rapportés par le secrétaire de mairie, Monsieur Denis, un couple d'habitants d'Arcis, André et Jacqueline Gaudy, voir la base numérisée).

Pour certains, la cérémonie est interrompue par les Allemands qui choisissent de faire évacuer l'église. Ce n'est qu'un peu plus tard que les corps seront inhumés par la population, après une cérémonie.

Pour d'autres témoins, les Allemands restent en dehors de l'église. Néanmoins, à l'issue de la cérémonie, ils procèdent à l'arrestation du maire jugé responsable de ce trouble. Il est accusé d'avoir enseveli les corps des soldats dans des drapeaux, alors que, toujours selon les témoins, il s'agissait de simples draps.

Un tel événement conduit à revenir sur plusieurs détails de l'histoire générale de cette époque.

D'abord, il y a la présence régulière dans le ciel du village d'avions des forces alliées, qu'ils soient américains ou britanniques. Dans cet épisode, ce sont les Américains qui sont concernés.

Ensuite, ce qui se produit ce jour-là témoigne des difficultés inhérentes aux derniers mois de l'occupation et des conséquences de la présence des Allemands sur ce terrain précis. Le refus de toute manifestation, la remise en cause de l'autorité locale (et ici son arrestation) tout comme le mépris affiché pour l'ennemi dressent le portrait d'une époque difficile. L'un des témoins, Monsieur Denis, évoque d'ailleurs la réponse des Allemands après cette manifestation, la mise en place d'un couvre-feu à cinq heures, à l'heure allemande...

Enfin, la cérémonie en question peut être considérée comme un acte de désobéissance, de révolte, tout en étant le résultat direct d'un consensus au sein de la population. Les témoignages précisent que, dans son ensemble, la population du village a voulu rendre hommage à ses aviateurs, en leur offrant tout à la fois une cérémonie religieuse et une inhumation décente.

### C. La chapelle Saint Christophe (et le monument aux morts en opérations extérieures)

Deux articles de l'est-éclair

*« Cet édifice d'allure rustique a été démantelé à Mostar en Bosnie, pour être reconstruit sur le camp de Mailly. Édifié par les soldats du génie français (sapeurs) sur le mont Igman (Bosnie), sa vocation première était de servir d'abri pour les troupes. Transformée en chapelle ardente suite aux décès de militaires français sur cette colline, elle est devenue un édifice consacré, empreint de spiritualité, propice au recueillement et au souvenir de ceux qui sont tombés. En 2007, le démantèlement du dispositif français en Bosnie a conduit l'armée de Terre française, très attachée à cette bâtisse, à lui rechercher un nouveau site d'accueil »<sup>10</sup>.*

*« Mailly-le-Camp- Un monument élevé à la mémoire des soldats français tombés en missions d'opérations extérieures (Opex) a été inauguré ce mardi 16 juillet au centre de préparations des forces à Mailly-le-Camp. Ce monument est érigé à côté de la chapelle Saint-Christophe, dans laquelle l'aumônier militaire a célébré une messe en souvenir des morts en Opex pour la France depuis la fin des années soixante. Le nom de ces soldats français est désormais inscrit sur les stèles de ce mémorial pour rendre hommage à leur sacrifice. Rappelons que ce projet a pu être mené à bien grâce aux dons de toutes les personnes attachées au devoir de mémoire. »<sup>11</sup>*

<sup>10</sup> L'est éclair, 18 novembre 2011.

<sup>11</sup> L'est-éclair, 25 juillet 2013